



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

Date 06 Juin 2019

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.AG.2019.06.06.

Réunion du 06 juin 2019

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1 Conforama

AMIENS (Bernard JOANNIN), ANGERS (Jean Pierre CAILLOT, Reims, mandat), BORDEAUX (Thomas JACQUEMIER, mandat), BREST (Denis LE SAINT), DIJON (Olivier DELCOURT), LILLE (Marc INGLA, mandat), LYON (Jean Michel AULAS), MARSEILLE (Alexandre MIALHE, mandat), METZ (Jean Luc MULLER, mandat), MONACO (Alexandre MIALHE, Olympique de Marseille, mandat), MONTPELLIER (Bernard JOANNIN, Amiens, mandat), NANTES (Waldemar KITA), NICE (Gauthier GANAYE), NIMES (Fabrice BOCQUET, FC LORIENT, mandat), Paris (Gregory DURAND, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), RENNES (Jean Michel AULAS, Olympique Lyonnais, mandat), SAINT-ETIENNE (Sabrina ALLOUN, mandat), STRASBOURG (Marc KELLER), TOULOUSE (Jean-François SOUCASSE).

Clubs professionnels de Domino's Ligue 2

AUXERRE (Francis GRAILLE), CAEN (Arnaud TANGUY, mandat), CHAMBLY (Fulvio LUZI), CHATEAURoux (Bruno ALLEGRE), CLERMONT (Jérôme CHAMPAGNE, mandat), GRENOBLE (Max MARTY, mandat), GUINGAMP (Jean Michel ROUSSIER, Nancy, mandat), LE HAVRE (PIERRE WANTIEZ, mandat), LE MANS (Thierry GOMEZ), LENS (Gauthier GANAYE, Nice, mandat), LORIENT (Fabrice BOCQUET), NANCY (Jean Michel ROUSSIER), NIORT (Karim FRADIN), ORLEANS (Philippe BOUTRON), PARIS FC (Pierre FERRACCI), RODEZ (Pierre Olivier MURAT), SOCHAUX (Emmanuel DESPLATS, mandat), TROYES (Marc INGLA, Lille, mandat), VALENCIENNES (Stéfan ISLIC, mandat).

Clubs de National – Statut Pro

Red Star (Regis PILLON, mandat)

SAFE : José DIAS - **SNAAF** : Alain BELSOEUR - **UNECATEF** : Pierre REPELLINI - **UNFP** : Philippe PIAT- **FFF** : Michel DENISOT- **AMCFP** : Eric ROLLAND

Excusés

AC AJACCIO

Assistent

Mmes Nathalie BOY DE LA TOUR, Marie Hélène PATRY.
MM. Noël LE GRAËT, Philippe DIALLO, Claude MICHY, Patrick RAZUREL, Alain GUERRINI, Olivier LAMARRE, Didier QUILLOT, Bruno BELGODERE.



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

L'Assemblée Générale réunissant au moins la moitié de ses membres représentant au moins les 4/7^{èmes} des voix, la séance est ouverte.

OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 10 heures 40 sous la présidence de Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

En préambule, Mme Nathalie BOY DE LA TOUR félicite M. Noël LE GRAËT pour sa nomination au Comité Exécutif de la FIFA.

1. Adoption des précédents procès-verbaux

L'Assemblée Générale,

Adopte à l'unanimité moins 3,75 abstentions les procès-verbaux de la réunion du 06 décembre 2018 et de la réunion du 15 Mai 2019.

2. Modifications du règlement de la DNCG

L'Assemblée Générale,

Adopte à l'unanimité les modifications préalablement validées par le CA de la LFP et ci-annexées.

3. Elections au sein du Conseil d'Administration de la LFP

Mme Nathalie Boy de la Tour présente les dispositions statutaires en vigueur et communique les informations utiles concernant le matériel de vote et les modalités pratiques selon lesquelles se déroulera le scrutin.

Elle indique que deux postes sont à pourvoir s'agissant des représentants du Collège des groupements sportifs participant à la Ligue 1 Conforama et qu'un poste est à pourvoir s'agissant du Collège des Membres Indépendants.



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

1. Renouvellement partiel des représentants des groupements sportifs participant à la Ligue 1 Conforama

Le Conseil d'Administration réuni ce jour, a validé les candidatures de MM. Marc INGLA, Bernard JOANNIN, Waldemar KITA et Olivier LETANG au Collège des représentants des groupements sportifs de Ligue 1 en remplacement de MM. Jean-Pierre RIVERE et Vadim VASILYEV.

M. Olivier LETANG a fait savoir à la LFP qu'il retirait sa candidature de même que M. Marc INGLA lors du collège de Ligue 1 réuni ce jour.

Après avoir entendu les candidats et avoir procédé aux votes,

L'Assemblée Générale,

Prend acte de l'élection de M. Bernard JOANNIN avec 83,25 voix et 93,80 % des suffrages exprimés et de M. Waldemar KITA avec 76 voix et 85,63 % des suffrages exprimés.

2. Renouvellement partiel du collège des Membres indépendants

Le Conseil d'Administration réuni ce jour, a validé les candidatures de MM. Guillaume KUPERFILS et Gilbert THIEL au Collège des Membres indépendants en remplacement de M. Jean-Michel ROUSSIER.

Après avoir entendu les candidats et avoir procédé aux votes,

L'Assemblée Générale,

Prend acte de l'élection de M. Gilbert THIEL recueillant 57,25 voix et 58,87 % des suffrages exprimés contre M. Guillaume KUPERFILS recueillant 40 voix pour 41,13% des suffrages exprimés.

4. Présentation Mission JACOTOT

L'Assemblée Générale,

Entend M. David JACOTOT présenter l'étude qu'il a réalisé entre février 2019 et la présente réunion sur les « pratiques contractuelles » entre les clubs professionnels et les jeunes joueurs.

Remercie M. David JACOTOT pour le travail réalisé dont la synthèse est annexée au présent PV.



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

5. Rapport Moral

L'Assemblée Générale,

Entend Mme Nathalie BOY DE LA TOUR présenter le rapport moral :

- Bilan des compétitions :

La saison sportive a été très compétitive aussi bien en Ligue 1 Conforama qu'en Domino's Ligue 2.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR rappelle que la saison a été impactée par les gilets jaunes ; 82 matchs ont été impactés par ce mouvement de grande ampleur, mais seulement 19 ont été reportés grâce aux nombreux échanges et discussions avec le Ministère de l'Intérieur et les Préfectures. Mme Nathalie BOY DE LA TOUR remercie les clubs d'avoir su s'adapter à cette situation exceptionnelle.

Malgré ces perturbations, les affluences sont en augmentation en Ligue 1 Conforama (+1,5%, nouveau record historique) comme en Domino's Ligue 2 (+1,2%).

Les audiences sont en retrait, ce qui s'explique par une baisse généralisée de la consommation TV notamment de la jeune génération et une perte de l'effet rendez-vous due aux reports de matchs (gilets jaunes).

Le bilan des sanctions est positif avec une baisse sensible de l'utilisation d'engins pyrotechniques en Ligue 1 Conforama. De plus, le nombre d'instructions a chuté grâce à un traitement plus efficace des dossiers suite à la mise en place des nouvelles procédures.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR rappelle qu'un plan d'actions supporters a été mis en place avec 4 axes prioritaires, dans le but :

1/ d'améliorer le dialogue avec les supporters ;

2/ de renforcer le rôle du « Référent Supporters » ;

3/ d'améliorer l'accueil des supporters et des supporters visiteurs, avec deux initiatives clés : l'expérimentation des tribunes debout et le tarif unique pour les supporters visiteurs. Elle rappelle que le tarif unique pour les supporters visiteurs a d'ailleurs été adopté en Conseil d'Administration du 06 Juin 2019 ;

4/ de renforcer la lutte contre la violence et les discriminations.

M. Didier QUILLOT dresse un bilan chiffré de la VAR, en corrélation avec les équipes de la DTA de la FFF ; ce bilan est très encourageant :

- 75 % des erreurs corrigées par la VAR ;
- un temps de jeu effectif maintenu : 54.5% de temps de jeu effectif en 2018/2019 vs 55.3% en 2017/2018 ;
- une amélioration des comportements des joueurs ;



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

- le déploiement du Replay center à Paris (18 stades reliés).

La VAR est également appréciée par le public : selon une enquête IPSOS réalisée en décembre 2018, 86% des personnes intéressées par le football sont favorables à l'utilisation de l'arbitrage vidéo.

M. Didier QUILLOT rappelle le calendrier de la refonte des systèmes d'informations notamment au niveau des diffuseurs internationaux, des remontées financières clubs, des contrats des joueurs et entraîneurs et des invitations.

- Bilan du développement commercial :

M. Didier QUILLOT précise que cinq nouveaux partenariats ont été signés sur 2018/2019.

Il souligne le succès continu des partenariats-titres : Conforama est le 4^{ème} sponsor le plus associé au football français (après Orange, Emirates et Coca-Cola), 83% des fans connaissent ce partenariat et la marque estime à 33,7M€ de retombées média sur la saison ; et 71% des fans connaissent le partenariat avec Domino's.

M. Didier QUILLOT présente également les résultats positifs de la Coupe de la Ligue BKT (match à guichets fermés, note de 8,5/10 de satisfaction globale des supporters, audience cumulée de 2,54M de téléspectateurs soit 14,8% de PDA) et du Trophée des Champions à Shenzhen (41 000 spectateurs, audience mondiale de 4,2M de téléspectateurs).

M. Didier QUILLOT revient également sur la présence toujours plus importante de la Ligue 1 Conforama à l'international, à travers les salons LEADERS (Salon international de l'industrie du sport avec un stand LFP présent à Londres, Abou Dhabi et New York) et la tournée EA Ligue 1 Games qui se déroulera en juillet 2019 à Washington avec quatre clubs (Bordeaux, Marseille, Montpellier, Saint-Etienne) en partenariat avec Electronic Arts et DC UNITED.

- Bilan CRM & Digital :

M. Didier QUILLOT présente ensuite la forte croissance en digital : 2,5 fois plus de contenus web créés, avec une forte progression du nombre d'abonnés sur tous les réseaux sociaux (+11% sur Facebook, +17% sur Twitter, +87% sur Instagram, +32% sur YouTube).

Pour accélérer cette forte croissance, des projets majeurs ont été initiés :

- Refonte des sites webs et de l'application mobile ;
- Valorisation et packaging de l'inventaire digital (dans le cadre des accords de sponsoring) ;



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

- Comité digital : organisation de séminaires à fréquence régulière (5 sur la saison 18/19 avec un taux de participation très élevé > 90%) pour développer l'expertise des clubs sur le digital, la data et le CRM.

- Bilan Financier :

En s'appuyant sur le rapport DNCG 2017/2018, M. Didier QUILLOT souligne un chiffre d'affaires record de + 31% mais avec une perte de 176M€ ; avec une forte dégradation du résultat d'exploitation. Les fonds propres des clubs sont en progression avec une stabilité du ratio de levier consolidé (dettes financières/fonds propres)

M. Didier QUILLOT dresse le bilan 2018/2019 de la mutualisation des achats.

- Bilan Lobbying :

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR rappelle que tout au long de l'année des rendez-vous sont pris auprès des pouvoirs publics. Au total, plus d'une centaine de décideurs ont été sensibilisés.

- Bilan Communication et RSE :

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR rappelle que d'après le baromètre IPSOS réalisé en décembre 2018, l'image du football est en hausse (+7 points en deux ans), et particulièrement chez les jeunes (15-34 ans) et les femmes (+10 points en deux ans sur ces deux catégories). Cet intérêt se confirme à travers les compétitions : la Ligue 1 Conforama est la compétition préférée des intéressés du football et 84% d'entre eux ont une bonne image de la compétition.

L'engagement en matière de RSE est visible et reconnu : 50% des fans de football ont connaissance de l'engagement sociétal du football et 77% le considèrent comme important.

La LFP renforce son plan RSE autour de trois axes prioritaires :

1. la valorisation des actions sociétales initiées par les clubs professionnels s'accompagne (la 3^{ème} édition de l'état des lieux « [Jouons-la Collectif](#) » est distribuée à la fin de l'AG) de l'organisation de séminaires RSE réunissant les référents de tous les clubs (100% du taux de satisfaction des participants) ;

2. la sensibilisation autour de journées dédiées (Bleuets de France, Promotion du football féminin, Environnement, Lutte contre l'homophobie...)

3. le lancement de nouveaux programmes : Partenariat avec le WWF France pour la protection de l'environnement, Le plan d'actions contre toutes les discriminations.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR présente enfin l'évolution de l'identité visuelle de la Ligue (nouveau logo qui sera lancé officiellement le 1^{er} juillet 2019).



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

Le rapport Moral est adopté à 81.75 % des 99 votants.

Au-delà de ces réalisations dont on peut se réjouir, Mme Nathalie BOY DE LA TOUR rappelle les prochains enjeux majeurs du football professionnel français (réforme des Coupes Européennes, situation financière des clubs, ...) et insiste sur la nécessité d'être unis et alignés pour accélérer son développement. Elle appelle à une prise de conscience collective pour simplifier la gouvernance et accroître la performance du football français dans un climat de sérénité et de confiance mutuelle, et de respect du devoir de confidentialité.

L'Assemblée Générale,

Entend ensuite M. Jean Michel AULAS s'inquiéter des résultats économiques du football professionnel.

M. Didier QUILLLOT acquiesce les propos de M. Jean Michel AULAS, en confirmant que le modèle économique est en surchauffe.

M. Jean Michel AULAS préconise le rapprochement du modèle de la DNCG avec le modèle Financial Fair Play de l'UEFA.

M. Didier QUILLLOT rappelle que M. Jean Marc MICKELER a proposé de mettre en place des ratios financiers complémentaires au modèle de la DNCG et qu'il va piloter un groupe de travail avec des Présidents de clubs pour définir précisément ces ratios.

6. Intervention du Président de la Fédération Française de Football

L'Assemblée Générale,

Entend M. Noël LE GRAËT féliciter les nouveaux élus au Conseil d'Administration.

M. Noël LE GRAËT rappelle que toute ingérence politique est interdite dans les textes de l'UEFA et de la FIFA et revient sur le projet de réforme proposé par l'UEFA qui doit donner lieu à des contre-propositions.

Il salue le bilan de la Ligue sur la saison 2018-2019 et appelle à la mise en place d'une réflexion commune Ligue-Fédération sur le financement de la pré-formation et le développement de la D1 féminine.



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 06 Juin 2019

Avant de clôturer cette Assemblée Générale, la Présidente salue et remercie M. Joseph PRISO qui part à la retraite à la fin du mois, pour ses 41 années passées à la Ligue de Football professionnel.

La séance est levée à 12h30

**La Présidente,
Nathalie BOY DE LA TOUR**

**Le Directeur Général Exécutif,
Didier QUILLOT**